



DELIBERATION N° 21

L'an deux mille-vingt-un, le quatorze octobre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 8 octobre 2021

Membres présents : F.GONZALEZ - MJ ROQUES - G.LASSABE - M.EVENE-MATEO - J.DOS SANTOS - L.GUYONNIE - P.ACEDO - JM GUTIERREZ - C.DUFOUR - A.DARTIGUES - J.WEBER - J.DARRIGADE - S.PUYO - C.DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - A.VALETTE - B.GERY - E.DEITIEUX - MA THEBAUD - CH.MARTIN - M.BECRET - H.ETCHENIQUE - F.BILLARD - J.RANCE

Membres absents excusés ayant donné procuration :

C.DOS SANTOS donne procuration à J WEBER
D.LAVIGNE donne procuration à H.ETCHENIQUE
S.DARRIGUES donne procuration à L.GUYONNIE

Membre absent excusé n'ayant pas donné procuration :

X.BAYLAC

Secrétaire de séance : B.GERY

Madame Marie José ROQUES, Adjointe, rappelle qu'au 1^{er} janvier 2019, l'ensemble des activités et ressources de la Scène Nationale, porté jusqu'alors par une association loi 1901, a été transféré à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) du Sud Aquitain, créé à l'initiative conjointe de l'Etat et des collectivités territoriales qui contribuent à son financement : Région Nouvelle Aquitaine, Département des Pyrénées Atlantiques, Villes de Bayonne, Anglet, Boucau et Saint Jean de Luz.

Dans l'article 9 des statuts, il est prévu que la Commune de Boucau dispose d'un représentant pour siéger au Conseil d'Administration de l'EPCC.

Aussi, il est proposé de désigner Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Conformément à l'Article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de procéder à l'élection de ce membre par vote à main levée.

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 25
Votants : 28
Pour : 21
Contre:/
Abstentions : 7
(opposition)

Objet :
EPCC Sud Aquitain
- Désignation d'un
représentant au
sein du Conseil
d'Administration

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Envoyé en préfecture le 18/10/2021

Reçu en préfecture le 18/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 064-216401406-20211015-21_14_10_2021-DE

Le Conseil Municipal,

. se prononce avec 21 voix en faveur de la candidature de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Monsieur Francis GONZALEZ, Maire est désigné pour représenter la Ville de Boucau à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) du Sud Aquitaine.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 15 octobre 2021

Le Maire,

